AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 (1)ItemMarie Moret à Alexandre Tisserant, 20 janvier 1885

Marie Moret à Alexandre Tisserant, 20 janvier 1885

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

<u>Dallet, Émilie (1843-1920)</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Tisserant, Alexandre (1822-1896)</u> est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)
Collation4 p. (368r, 369r, 370r, 371r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Alexandre Tisserant, 20 janvier 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15879

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>20 janvier 1885</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Tisserant, Alexandre (1822-1896)</u>
Lieu de destination26, rue de Toul, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

RésuméRelatif à la révision des statuts évoqués dans un précédant courrier par Godin, dans la section « Authenticité des parts d'intérêts ». Marie Moret a acquis auprès de Godin, le 5 mars 1881, 70 000 F du capital apport de la Société du Familistère : est-il possible aujourd'hui de faire un acte authentique correspondant à cette cession ? Faut-il de même établir un acte enregistré pour les acquisitions de titres d'épargne à diverses personnes par Marie Moret pour des montants de 8 000 et 6 000 F ? Le problème touche aussi Émilie Dallet, dont le mari avait acquis 20 000 F de capital apport.

Mots-clés

Amitié, Consultation juridique, Finances d'entreprise, Finances personnelles Personnes citées

- Association coopérative du Familistère
- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDallet, Émilie (1843-1920) GenreFemme Pays d'origineFrance Activité

- Coopération
- Éducation
- Familistère

Biographie Pédagogue française née Moret en 1843 à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) et décédée en 1920. Elle est la fille de <u>Jacques-Nicolas Moret</u>, serrurier, cousin germain de Jean-Baptiste André Godin, et de son épouse <u>Marie-Jeanne</u> <u>Philippe</u>. Elle est la sœur cadette de Marie Moret (1840-1908). Elle épouse Pierre Hippolyte Dallet (1828-1882), Charentais, capitaine au long cours décédé et enterré civilement à Guise en février 1882, avec lequel elle a trois filles, <u>Marie-Jeanne</u> (1872-1941), Marie Émilie (1876-1879) et Marie Marguerite (1877-1880).

Associée de l'Association coopérative du capital et du travail, Émilie Dallet dirige les écoles du Familistère à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Prénommée Émélie sur ses actes de naissance et de mariage, Émilie est son prénom d'usage. Surnommée "Ner" par Marie Moret dans sa correspondance à Jules Pascaly.

NomTisserant, Alexandre (1822-1896) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Profession libérale

BiographieAvocat français à Nancy (Meurthe-et-Moselle) né en 1822 à Schirmeck (Bas-Rhin) et décédé en 1896 à Nancy. Son nom complet est Charles Augustin Alexandre Tisserant. On ignore dans quelles circonstances Jean-Baptiste André Godin fait la rencontre de Tisserant, mais ce dernier devient l'avocat de l'industriel dans les procès en contrefaçon qu'il intente ou qui lui sont intentés, et son conseil dans le procès en séparation qui l'oppose à son épouse Esther Lemaire. L'avocat et son client se lient d'amitié. Godin consulte Tisserant lorsqu'il établit les statuts de l'Association coopérative du capital et du travail fondée en 1880 ou quand il rédige ensuite son testament. Il semble que Tisserant ait eu le projet de devenir membre de l'Association du Familistère (lettre de Godin à Tisserant, 3 mars 1881). Tisserant publie dans le *Progrès de l'Est* du 25 octobre 1882 une étude sur l'œuvre de Godin (lettre de Godin à Tisserant, 28 octobre 1882). Il visite le Familistère du 12 au 17 novembre 1885 en compagnie de sa fille Marguerite. Tisserant est abonné au journal du Familistère, *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 31/03/2022 Dernière modification le 26/04/2023